

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mardi 13 décembre 2011, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Mr BAILLET et Mr BOURBIGOT (Barbey), Mme FLORENCE et Mr DEMELUN (La Brosse-Montceaux), Mr BLANCHARD et Mr SMORAG (Cannes-Ecluse), Mr SENOBLE (Forges), Mr LEFIER (La Grande Paroisse), Mr DALIBON et Mr PAVIOT (Marolles-sur-Seine, Mr AFONSO et Mr ALBOUY-GUIDICELLI (Montereau Fault-Yonne), Mr MARTINEZ (Saint-Germain-Laval).

Absents excusés :

Mr BERNARD (Esmans), Mr SIMONOT (Forges), Mr CHAUMONT (Misy sur Yonne), Mr RUIZ (Varenes-sur-Seine).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr EVEN à Mr LEFIER (La Grande Paroisse), Mr MADELENAT à Mr MARTINEZ (Saint-Germain-Laval).

Invités :

Madame Sandrine Schmitt (Sitcome).

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du dernier comité syndical du 04/10/2011
- Décisions modificatives 2011 « SITCOME »
- Décisions modificatives 2011 « Carte Siyonne »
- Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2012 sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne ».
- Calendrier des réunions 2012.
- Questions diverses.

-----ooo000ooo-----

Monsieur Albouy ouvre la séance. Tout d'abord en s'excusant de l'heure tardive de la réunion, ayant ce même jour, une autre présidence de son syndicat de copropriété à tenir, puis annonce qu'aux frais du Président, et des Vice-présidents, des buches de Noël et des boissons, seront offertes à la fin de cette séance. Et que pour les prochaines réunions, de manière plus conviviale, pour ceux qui le souhaitent, un petit buffet, à la fin de chaque séance, sera proposé, pour ceux qui le souhaitent.

Approbation du rapport du comité syndical du 04/10/2011
--

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ce compte rendu n'appelant aucune remarque, le rapport du comité syndical du 04/10/11 est adopté à l'unanimité.

Décisions modificatives 2011 « SITCOME »

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons eu une commission finances, il y a quinze jours qui a pu analyser en détails, toutes ces décisions modificatives.

Monsieur DALIBON :

Pour la plus grande majorité de ces décisions, ce sont des écritures de régularisation, afin de pouvoir basculer et transférer les biens immobilisés de la comptabilité SITCOME, à la comptabilité annexe « carte Siyonne ».

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Y a-t-il des questions sur ces décisions modificatives ? Non, elles sont adoptées à l'unanimité.

Décisions modificatives 2011 « SIYONNE »

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Y a-t-il des questions sur ces décisions modificatives ? Non, elles sont donc adoptées à l'unanimité.

Autorisation donnée au Président d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2012 sur les deux dossiers comptables « SITCOME » et « Carte SiYonne ».

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Y a-t-il des questions sur cette autorisation ? Non, elle est donc adoptée à l'unanimité.

Calendrier des réunions 2012

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous vous présentons le tableau des calendriers prévisionnels de l'année 2012. Bien sur, nous avons mis en place des commissions finances, quinze jours avant les comités syndicaux ; Et bien évidemment, le bureau se réunit, comme à son habitude, tous les quinze jours, le mardi soir à 18h30.

Monsieur SENOBLE :

Le comité syndical du 14 février doit être repoussé. C'est le soir de la Saint Valentin, et nos femmes ne vont pas apprécier que nous soyons en réunion ce soir là...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous repoussons donc au mercredi 15 février 2012, ce comité syndical. Nous joindrons au rapport de ce comité ce calendrier. Plus de commentaires, ce calendrier est adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur SMORAG :

Les temps laissés aux usagers entre l'arrivée des trains et le départ des bus, et inversement, est trop juste. Les gens ont à peine cinq minutes pour descendre du train, traverser les couloirs de la SNCF, et arriver devant leur bus, avant que celui-ci ne démarre. C'est beaucoup trop court. Il faut allonger les délais impartis aux usagers, afin de leur permettre de ne pas rater les bus ou leurs trains, que ce soit le matin ou le soir.

Monsieur SENOBLE :

Ou, voir même que trois minutes, pour certains trains, lorsque ces derniers ne sont pas en retard... la sortie des trains, le soir est plus qu'encombré, et il nous faut plus de cinq minutes pour pouvoir traverser les souterrains de la gare, et en sortir.

Monsieur BAILLET :

Un délai de trois à cinq minutes, cela ne peut être considéré comme de la correspondance...

Monsieur BLANCHARD :

Nous avons également le bus du soir, de 17h53, qui passe par le Bréau, sur la ligne B, alors que personne n'y monte ou n'y descend, qui fait un détour inutile, et perdre du temps aux usagers qui veulent rentrer directement à Cannes.

Monsieur SMORAG :

Ce bus est inutile, il n'y a personne dedans... car il fait un détour pour passer par le Bréau, et du coup, les temps de trajets sont allongés, et cela n'intéresse personne. Tous les gens qui sont au Bréau, veulent remonter sur Montereau ou la gare, mais ne veulent pas aller vers Cannes... Et en plus, il n'est jamais à l'heure...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

D'autres questions ?

Monsieur SENOBLE :

Oui, le train qui arrive à 7h05 à la gare doit faire la correspondance avec le train qui part à 7h10. C'est impossible, ce bus est toujours en retard... ce n'est pas compliqué, il faut qu'INTERVAL revoit tous ses horaires de bus, et les décale de cinq minutes.

Madame FLORENCE :

Nous avons sur la ligne E, un bus qui arrive à 7h58, pour un train à 8h10. Que du bonheur...

Rires dans la salle...

Monsieur BAILLET :

Je vois des bus partir vide, alors que les trains arrivent... Est-ce normal ?

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Oui, car ils peuvent partir pour rentrer au dépôt... Leur terminus peut être la gare, pour certains.

Monsieur PAVIOT :

J'ai croisé hier une conductrice, qui m'a coupé la route, et qui conduisait extrêmement vite... Je suis allé la voir, car elle s'était garée sur le coté, pour lui dire de réduire sa vitesse, et elle m'a répondu qu'elle était dans sa voie... et elle est repartie à la même vitesse, en roulant en partie sur le trottoir...

Monsieur SMORAG :

C'est comme hier, le bus avait 10 minutes de retard et il a voulu rattrapé son retard, en conduisant comme un fou...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Lorsqu'il arrive de telles choses, il faut nous le signaler, qu'on fasse remonter l'info à Christian ALIFOND.

Monsieur SENOBLE :

Sauf que lorsqu'on vous fait des réclamations, vous réagissez vite, mais INTERVAL, ils s'en foutent, ils mettent plus de quinze jours à répondre à une toute petite question... Faudrait aussi à revoir cela, et qu'ils soient plus réactifs... il faut leur donner, le bus, l'heure et l'endroit, et malgré cela, ils ne répondent pas et ne fournissent aucune explication. Il ne faut pas nous dire qu'il faut plus de quinze jours pour savoir ce qui s'est passé... C'est se f---e de la g---- du monde... ou nous prendre pour des c--s...

Monsieur SMORAG :

Le bus qui récupère les élèves le mercredi rue Pierre est surchargé. Ils sont plus que tassés dedans. Si on pouvait mettre un bus plus grand...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Ce doit être un car...

Monsieur SMORAG :

Oui, et il n'y a plus assez de place dedans pour prendre tous les élèves. Et c'est dangereux, car le soir, les bus sont pleins, et sur la route de Cannes, les bus roulent à 70, et cela secouent les usagers... qui sont debout, par manque de places assises.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons l'autorisation, sur tout le réseau SiYonne, de ne circuler, si on le veut, qu'avec des bus. En effet, dans les cars, vous devez être assis. Et ils sont utilisés pour faire avant tout, du transport scolaire. Cela veut donc dire que lorsque vous avez un car, le transporteur va enchaîner son service, par du transport scolaire. Mais toutes nos lignes, sont des lignes déclarées de lignes régulières à vocations scolaires. On peut donc si vous le voulez faire supprimer tous les cars (même s'ils sont tout de même plus confortables avec plus de places assises) le matin en les remplaçant par des bus où vous aurez effectivement plus de chance d'être debout.

Il faut savoir aussi, que depuis la mise en place du Pôle PDU, en 2000, nous n'avons jamais eu aucun accident de circulation. Nous avons 52 places dans un car, et les cars doivent être pourvus de ceinture de sécurité, et tous doivent être attachés...

Monsieur SMORAG :

...Justement, à ce propos, certaines ceintures ne fonctionnent pas, ou ne sont pas mises...

Monsieur SENOBLE :

...Et l'amende, elle est de 35€, si on ne met pas sa ceinture...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Justement, il a été enlevé des cars tous les strapontins, pour qu'il n'y ait plus de personnes debout dans les cars. Mais si nous avons 57 personnes à transporter, que faisons-nous des 5 personnes qui n'auront pas de places assises ? D'où la mise en place de bus, surtout le soir, même sur les lignes de transports scolaires, pour pouvoir transporter tous les usagers. Laissons au directeur d'INTERVAL le soin de connaître le nombre de personnes transportées sur les lignes, et d'adapter les véhicules en fonction.

Monsieur SENOBLE :

C'est comme sur la ligne A. Les bus sont de plus en plus pleins, et même les bus à soufflets ne sont plus assez grands pour que chacun ait sa place dans le bus...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

On constate que dorénavant, par leurs directives, ce sont les agents du STIF qui, in fine, « définissent » et « décident » des achats du matériel roulant qui sera installé sur les lignes. Et comme nous n'avons pas tous les usagers qui valident, en période de pointe, même avec les cartes NAVIGO, le STIF, lui, consulte les validations, et décide du matériel mis en place, en fonction de ses validations... Pourquoi voulez-vous que le STIF mette en place un bus de 120 personnes, s'il n'y a que 60 personnes qui valident... Et d'un autre côté, nous avons eu un usager de Cannes-Ecluse, qui se plaignait des contrôles, et qui nous demandait de les faire stopper, car cela faisait ralentir les bus... Nous allons nous battre, pour avoir un deuxième bus à soufflets, sur la ligne, mais il faut que les usagers pensent à valider leurs cartes... et nous allons faire une campagne d'information auprès des usagers, pour leur rappeler qu'ils doivent valider leur titre de transport.

Nous avons eu le même exemple avec la ligne B, où les usagers nous affirmaient qu'ils étaient une quinzaine dans le bus, sur la ligne B, le matin, où nous n'avions pourtant que trois validations. Ce bus devait donc être supprimé... Il a fallu, aller dans le bus le matin, et expliquer aux usagers, que s'ils ne validaient pas, leurs bus seraient supprimés...

Monsieur SMORAG :

Pourtant, c'est souvent que les conducteurs le rappellent...

Madame FLORENCE :

Il faudrait un humain, pour faire valider les titres de transports dans le bus...

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Nous avons les opérateurs qui font leur possible, et qui ont fait substantiellement augmenter les validations, mais lorsque je demande aux usagers, pourquoi ils ne valident pas sur Montereau, alors qu'ils valident sur Fontainebleau ou Melun, je m'entends répondre :... à Montereau, ce n'est pas la peine... parce qu'ils n'achètent pas leurs cartes NAVIGO sur Montereau...

Monsieur SENOBLE :

C'est comme à la gare de Montereau, personne ne valide son coupon, pour prendre le train le matin...

Madame FLORENCE :

Oui, vraiment personne ne le fait...

Monsieur SENOBLE :

Il faudrait un portillon, comme cela les gens valideraient leurs voyages, comme dans les autres gares.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

L'objectif du STIF, avec sa convention T2, c'est tout de même de supprimer les comptages... manuels, en ne se référant qu'aux comptages des valideurs.

Madame FLORENCE :

A Melun, vous pouvez ouvrir les grandes portes avec votre carte magnétique, et beaucoup de personnes s'engouffrent dans l'ouverture, car celle-ci reste ouverte un petit moment.

Monsieur PAVIOT :

Il ne faut pas ouvrir ces portes qui sont des passages pour PMR, car effectivement, sinon, tout le monde en profite.

Madame FLORENCE :

Sauf que lorsqu'il y a trop de monde, on n'a pas vraiment le choix. On ne va pas attendre que la porte se referme, pour passer chacun son tour...

Monsieur PAVIOT :

J'ai constaté aussi, que pour le TAD du Bréau, l'agent reprenait directement le client avec ses courses, devant les portes du magasin, et non à l'arrêt de bus, et le client n'était pas invalide. J'ai un usager à Marolles qui s'est plaint parce qu'il devait lui, aller à l'arrêt de bus le plus proche de chez lui, pour qu'il soit pris en charge par le TAD, alors qu'il a des difficultés à se déplacer. Et que quand il n'a pas de bus SiYonne ou de cars MOREAU, il devait être obligé de faire quelques mètres jusqu'à l'arrêt prévu de TAD.

Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :

Le TAD ne déroge pas au principe de pose et dépose du client à l'arrêt de bus le plus proche de chez lui. Les agents doivent respecter ce principe, et un rappel leur ai fait régulièrement, leurs obligations sont de prendre et déposer les clients aux heures annoncées, sur les fiches horaires TAD, et aux arrêts convenus avec le client.

Il n'y a plus de questions diverses, la séance est donc levée, et close à 21h25.

-----ooo000ooo-----